

Ecrit par le 17 avril 2026

## Etude : « Il y a un réel élan de solidarité dans les Quartiers de la ville »



**70 étudiants en 3<sup>e</sup> année de [licence Administration, économique et sociale \(AES\)](#) de l'université d'Avignon ont réalisé une étude sur [les Quartiers politique de la ville \(QPV\) de Vaucluse](#). Ces travaux, intitulés « Derrière les clichés des quartiers prioritaires : Des formes d'attachements construites entre économies informelles et sentiments d'exclusion » viennent d'être présentés ce mardi 7 mai 2024 lors d'une restitution orale au sein de la faculté.**

Les élèves de la promotion 2023-2024 de 3<sup>e</sup> année de la licence AES (Administration, économique et sociale) de [l'Université d'Avignon](#) ont effectué lors de leur 6<sup>e</sup> semestre une large étude autour des [Quartiers politique de la ville \(QPV\) de Vaucluse](#) constituée d'entretiens, d'études ethnographiques et de données quantitatives. Ce travail a été présenté ce mardi 7 mai lors d'une restitution orale menée par les principaux acteurs de cette étude, à savoir les étudiants qui ont présenté l'ensemble de leurs recherches lors d'une conférence à la faculté qui a réuni une centaine de personnes « notre premier travail c'était l'observation et la connaissance. Nous voulions savoir l'histoire de ces lieux populaires, l'histoire de ses habitants, puis nous avons noté lors de nos journées là-bas le déroulement des journées, les habitudes de chacun, les lieux fréquentés, la mémorisation des mots tout en jugeant positivement », annonce en

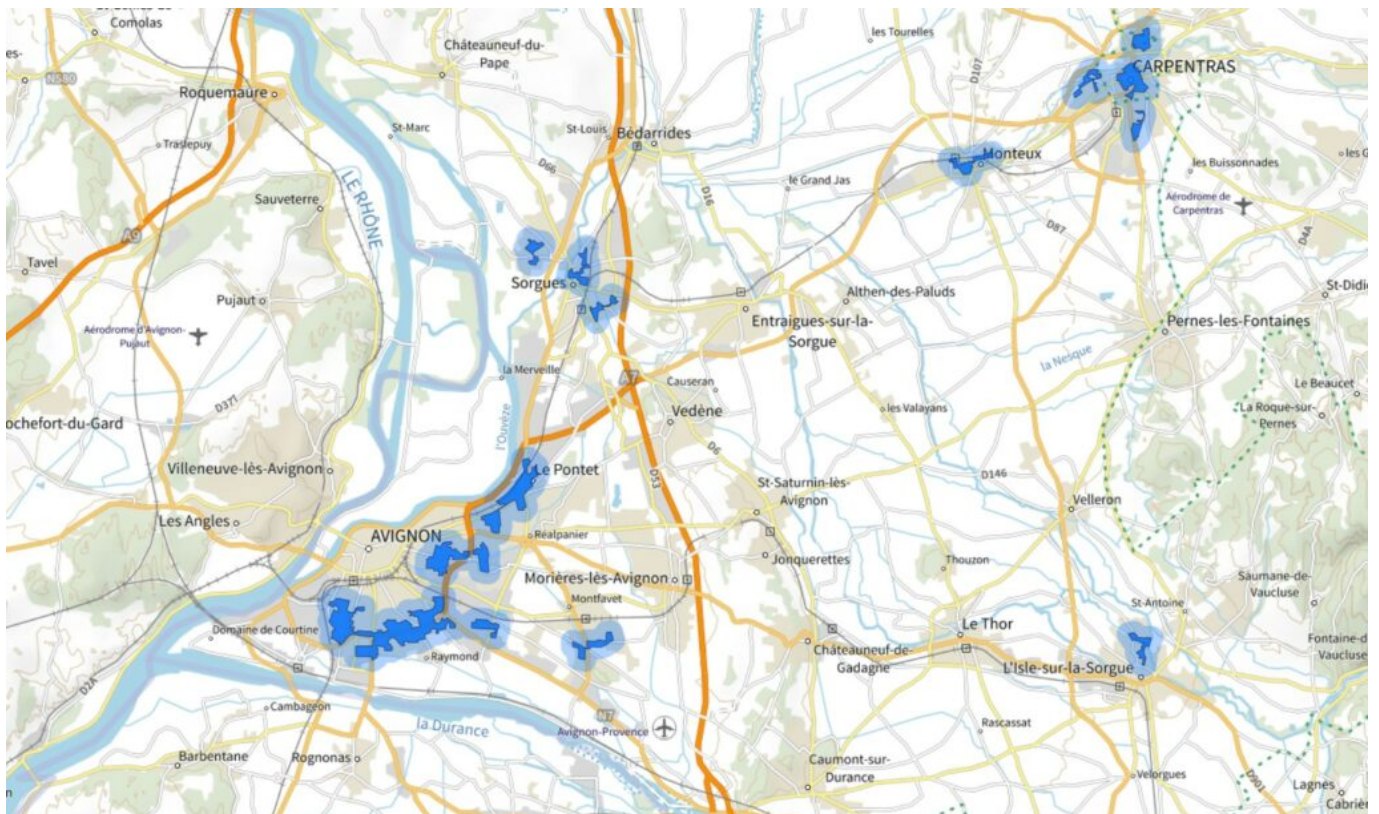
Ecrit par le 17 avril 2026

introduction Shaima, une des étudiantes qui a élaboré cette étude.

« Nous voulions savoir l'histoire de ces lieux populaires, l'histoire de ses habitants. »

*Shaima, étudiante en licence AES*

Au final ce sont plus de 140 entretiens, qui ont été réalisés par les étudiants sur le terrain, dans les zones de [Monclar](#), [Champfleury](#), [Saint-Chamand](#) et la [Rocade Sud](#) à Avignon, les [Amandiers-Eléphants](#) à Carpentras, [Générat/Establet](#) à Sorgues ainsi qu'à [l'Isle-sur-la-Sorgue](#). 70 femmes et 70 hommes ont accepté de répondre aux interrogations des étudiants lors de ce travail de fond afin de respecter une parité totale « on était par groupe de 7 ou 8 pour mener nos enquêtes, on s'est réparti les différents quartiers afin d'organiser au mieux nos visites et observations qui nous ont servi à nos notes ethnographiques et on a mis tout en commun lors du dernier mois » explique Elisa, 21 ans, étudiante en 3<sup>e</sup> année de licence AES.



Le Vaucluse compte 23 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) situés principalement dans le Grand Avignon et à Carpentras.

### **L'attachement et l'enracinement aux Quartiers de la ville**

Ce projet avait pour but de mettre en avant les conditions des habitants de ces quartiers et de leur

Écrit par le 17 avril 2026

politisation. Il a été mené en collaboration avec [Stéphanie Abrial](#), [Christophe Parnet](#) et [Pierre Chiron](#), chercheurs scientifiques du laboratoire [Pacte](#) dans le cadre d'un projet financé par [l'Agence Nationale de Recherche](#). Les deux premiers cités sont intervenus par visioconférence à la fin de la conférence pour appuyer les points principaux soulignés par les jeunes chercheurs avignonnais.

### [Le Vaucluse passe de 22 à 23 quartiers prioritaires](#)

Pour structurer ce travail de 'fourmi', qui s'est déroulé sur 4 mois, les 70 étudiants ont choisi de construire leur travail méthodologique autour de trois parties définies après la mise en commun de tous les entretiens réalisés sur le terrain. Le premier axe s'est concentré sur le lien fort qui existe entre les habitants et les quartiers de la ville qui a permis de faire ressortir un profond attachement voir un enracinement ressenti par les résidents mais aussi la solidarité importante qui existe entre eux « nous avons effectué une grille d'entretien à partir de nos observations et des premières interactions que nous avons eu avec les habitants, on a parlé avec les associations, les acteurs sociaux et enfin les habitants, il en est ressorti en premier lieu un sentiment d'attachement au quartier où les individus tissent des liens propres avec leurs environnements et les leurs. Cela peut s'expliquer par une volonté de se réclamer d'un territoire repensé ou identifié négativement dans lequel le chômage prédomine sans possibilité d'issue ou d'échappatoire » constate Lorenzo, un étudiant de la licence.

« On est loin des clichés de violence véhiculés par les médias, il y a un réel élan de solidarité. »

*Alexandre*

Cette partie de l'étude a permis aux apprentis sociologues de relier ce sentiment à une sensation d'exclusion ou d'abandon qui résulte du regard des autres et des politiques municipales, c'est par ce prisme que l'attachement et le sentiment d'appartenance au quartier se construit selon les résultats de leurs entretiens.

Au fur et à mesure de l'avancée de l'étude, les élèves d'AES d'Avignon ont pu constater que ce sentiment d'appartenance s'accompagnait par une solidarité importante entre chaque individu vivant dans les Quartiers de la Ville. Une donnée importante dans un milieu souvent décrit comme propice aux règlements de comptes et à l'insécurité « on a pu remarquer au cours de nos semaines d'observations que plusieurs évènements comme des barbecues étaient organisés, ouverts à tous, sans distinctions d'âge ou d'origine ethnique. On a pu également noter que plusieurs dispositifs étaient mis en place par les jeunes du quartier pour aider les mères de famille à porter les courses ou les emmener à certains endroits, ce sont des faits caractéristiques selon nous car c'est révélateur de l'ambiance générale et des

Ecrit par le 17 avril 2026

« règles caractéristiques, on est loin des clichés de violence véhiculés par les médias, il y a un réel élan de solidarité » assure Alexandre, un des étudiants ayant participé à l'étude.



Durant la présentation de l'étude à l'université d'Avignon.

### **Des quartiers biens plus structurés qu'on ne le pensait**

La portée immersive de l'étude menée par les étudiants au sein des quartiers prioritaires les à mener à s'intéresser de plus près à la vie et à l'organisation socio-économique qui s'est crée et qui perdure au sein de ces zones qualifiées de prioritaires par les politiques publiques « nous avons constatés que les QPV sur le Vaucluse sont bien plus structurées et éparpillées qu'on pouvait l'imaginer, il était donc essentiel pour nous d'établir des notes ethnographiques et d'en faire plusieurs synthèses, ce qui nous a permis à partir de ce travail de récolter des datas. Ainsi, nous avons pu définir précisément des valeurs extrêmes sur la part des jeunes dans la population, le taux de diplômés du supérieur, le taux de chômage et le taux d'abstention, à partir de ces résultats nous avons pu faire des corrélations entre ces caractéristiques » détaille Alexandre.

### **Le quartier de Monclar détient le record de pauvreté en Vaucluse**

75,5% de taux de pauvreté dans le quartier de Monclar avec une population majoritairement jeune à

Ecrit par le 17 avril 2026

51,4%, c'est le record sur le département du Vaucluse. Ce sont les chiffres récoltés par les étudiants de la licence AES d'Avignon, ils y ont noté également un taux d'abstention de 43,6%. Deux données mis en évidence et face à face car selon les auteurs de l'étude on peut noter une corrélation entre les difficultés économiques de la jeunesse des quartiers et la non-participation à la vie politique nationale. Le travail de fond effectué a permis de définir précisément le revenu médian au sein de ces 8 QPV vauclusiens, il s'élevé à 950€ par mois, ce qui veut dire que sur un quartier de 10 000 habitants, c'est à partir de la 5 000<sup>e</sup> personne que cette dernière gagnera 950€ par mois dans ce quartier.

	<u>Monclar</u>	Amandiers -Eléphants	Champfleury	<u>Saint-Chamand</u>	Rocade Sud	Nord-Est	Isle-sur-la Sorgue	<u>Général/Establ et à Sorgues</u>
Revenu médian mensuel	642€	959€	1916€	600€	1102€	620€	730€	683€
Taux de pauvreté	75%	55,4%	Indisponible	57%	56%	Indisponible	51,3%	76,1%
Taux de chômage	32,6%	42,4%	18%	32%	39,8%	18%	23,9%	18%
Logements sociaux	80,9%	66,6%	Indisponible	Indisponible	55%	77%	Indisponible	32,54%*
Taux de diplômés supérieurs	Indisponible	8,9%	36,9%	13%	13%	13,5%	10%	19%

\*Pourcentage de foyers allocataires de la CAF

### Beaucoup de clichés à déconstruire

Cette étude a également permis de définir que c'est au sein du QPV de Champfleury, zone voisine de Monclar que le taux de chômage est le plus faible sur l'ensemble des quartiers concernés du département avec 18% de la population qui est sans-emploi et un taux de diplômés dans le supérieur au-dessus de la moyenne « la précision des chiffres et de ces études ethnographiques était fondamentale pour établir nos hypothèses et constats. Par exemple, on s'est aperçu suite à nos entretiens que le taux de population immigré le plus bas sur notre département était à l'Isle-sur-la-Sorgues avec 30% de population immigré et un taux de pauvreté qui était également le plus bas avec 51,4%, on a donc établi une corrélation entre le fait d'être immigré et le fait d'avoir des difficultés économiques ».

« Nous avons été confronté à la réalité des choses. »

*Elisa*

Au-delà des données, des chiffres et des constats, hypothèses ou corrélations tirées de leur travail, cette étude a surtout permis aux jeunes étudiants de la cité papale de découvrir un peu mieux leur territoire et de comprendre comment se passe la vie des habitants de ces zones prioritaires et comment ils font face à leurs problématiques du quotidien « Cette étude nous a énormément nourri car nous avons été confronté à la réalité des choses. Cela nous a permis de nous apercevoir que, déjà, on prend conscience de l'écart des inégalités socio-économiques qui touchent ces zones prioritaires. Ensuite, on se rend compte que beaucoup de clichés sont complètement à déconstruire. Qu'ils sont faux, parce qu'en fait, ils sont beaucoup plus complexes et organisés que les idées qu'on laisse entendre. C'est fou comme la

Ecrit par le 17 avril 2026

relation de confiance entre nous, chercheurs-étudiants, et les gens que nous avons interrogé s'est renforcé progressivement, dès qu'on s'intéresse un peu à eux et qu'on apprend à les connaître, toutes les idées reçues se déconstruisent » conclut Elisa.

## Le Vaucluse va tester le RSA sous conditions sur le bassin d'Avignon



Le Vaucluse fait partie des 29 nouveaux départements qui testeront la nouvelle formule des modalités d'accompagnement des allocataires du RSA (Revenu de solidarité active) dont le versement dépend des compétences du Conseil départemental de Vaucluse. Cette décision prise par le ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités a pour conséquence de conditionner RSA à la réalisation d'au moins 15 heures d'activité hebdomadaires. Un dispositif déjà expérimenté depuis décembre 2022 par 18 territoires pilotes dont les Bouches-du-Rhône dans les 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements de Marseille.

Ecrit par le 17 avril 2026

Désormais, dans ces 47 départements, les allocataires devront donc justifier d'un minimum de 15h de formation, de stage, d'insertion... La généralisation de cette mesure devrait être étendue à tous les départements de France en 2025.

### [consultez ici la liste des départements et bassins de vie en détails](#)

#### **Avignon dans un premier temps ainsi que Arles aussi**

Dans un premier temps pour le Vaucluse, ce sont les allocataires du bassin d'Avignon qui sont concernés (tout comme ceux d'Arles d'ailleurs, puisque le périmètre d'accompagnement renforcé pour les bénéficiaires du RSA a été étendu dans les Bouches-du-Rhône).

En 2020, le Vaucluse était le dernier département de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur en matière de retour à l'emploi pour les bénéficiaires du RSA.

Aujourd'hui, avec un taux de 35% il est le deuxième, juste derrière les Alpes-Maritimes. L'objectif est d'atteindre 50%. En attendant les effets de cette nouvelle mesure, entre les contrôles et l'accompagnement des allocataires, le nombre de bénéficiaires du RSA en Vaucluse est passé de 17 000 allocataires en 2020 à 15 700 en 2023. De quoi permettre au Département d'économiser 10M€ sur son budget annuel.

#### **40% de retour à l'emploi dans les 5 mois**

« Dans les départements engagés, de premiers résultats peuvent être observés, près de 12 mois après la mise en œuvre de ces nouvelles modalités, pour les 21 300 allocataires du RSA concernés au sein des 18 bassins d'expérimentation, explique le Gouvernement. En matière de retour à l'emploi : 40% des personnes accompagnées ont accédé à un emploi dans les 5 mois suivant leur entrée en parcours (49% pour les personnes orientées dans des parcours professionnels), dont 14% à un emploi durable (18% pour les parcours professionnels). »

#### **Multiplication des contrôles**

« L'entrée en parcours pour les personnes est par ailleurs accélérée pour l'ensemble des allocataires du RSA (nouveaux entrants, allocataires du RSA de longue durée), poursuivent les services de l'Hôtel de Matignon. Le délai entre la notification du droit RSA et le 1er rendez-vous d'accompagnement s'est considérablement réduit : 16 des 18 territoires pilotes proposent aux allocataires du RSA un premier rendez-vous réalisé sous 15 jours, en présence d'un conseiller France Travail et d'un travailleur social (contre 76 jours en moyenne en 2022). Cela permet d'identifier avec la personne les freins pouvant ralentir ou empêcher son retour à l'emploi, de lui proposer de façon immédiate des solutions concrètes (aide à la mobilité, bilan de santé, mode de garde...) et un accompagnement adéquat (formation, immersion professionnelle, candidature directe...). »

Outre ce renforcement des conditions d'attribution du RSA, Gabriel Attal, le 1<sup>er</sup> ministre a annoncé aussi l'accélération des contrôles auprès des bénéficiaires de l'assurance-chômage. « France Travail en mène

Écrit par le 17 avril 2026

aujourd'hui 500 000 par an. Nous les multiplierons par trois d'ici la fin du quinquennat. En 2027, France Travail réalisera 1,5 million de contrôles par an. »

L.G.

## Recentralisation du RSA : un décret fixe les critères d'éligibilité à satisfaire



**Le décret du 26 octobre 2022 définit les critères à remplir pour bénéficier de la recentralisation du revenu de solidarité active. Une expérimentation qui doit démarrer dans de nouveaux départements à partir du 1er janvier 2023.**

Adopté dans la loi de finances initiale pour 2022, le principe de l'expérimentation de la recentralisation du revenu de solidarité active (RSA) fait l'objet d'un nouveau décret. Paru au Journal officiel ce 27 octobre 2022, il vient appliquer [l'article 132](#) de la loi « 3DS » qui a ouvert une nouvelle phase de candidatures en vue d'un démarrage du dispositif à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Ecrit par le 17 avril 2026

Alors que la Seine-Saint-Denis et les Pyrénées-Orientales ont étreigné cette renationalisation dès cette année en métropole (s'ajoutant à la Réunion, Mayotte et la Guyane), [le décret](#) précise les critères cumulatifs nécessaires auxquels doivent répondre les nouveaux départements volontaires. Les Bouches-du-Rhône, la Meurthe-et-Moselle, l'Ariège, l'Essonne, ou encore les Landes se sont portés candidats. Un décret viendra préciser les territoires retenus.

### Trois conditions

Les départements admis à l'expérimentation, qui durera jusqu'en 2026, doivent cumuler trois conditions. La première concerne l'effort de dépenses constaté en 2020 au titre du revenu de solidarité active une fois déduits les montants de compensation relatifs au RSA. Ainsi, le « reste à charge par habitant du département doit être supérieur à 1,2 fois le reste à charge national moyen par habitant ».

Deuxième condition, la proportion de bénéficiaires du RSA, et, le cas échéant, du revenu de solidarité, dans la population du département, doit être 1,2 fois supérieure à cette même proportion dans l'ensemble des départements. Les bénéficiaires pris en compte sont ceux constatés au 31 décembre 2020.

Enfin, le revenu moyen par habitant en 2020 du département doit être inférieur à 0,9 fois le revenu moyen par habitant de l'ensemble des départements.

Tous ces indicateurs sont calculés sur une base excluant les départements « dont la compétence d'attribution et de financement du revenu de solidarité active et, le cas échéant, du revenu de solidarité a été transférée à l'État ».

MH

Ecrit par le 17 avril 2026



DR